

# SOLIDARITÉS

## PROFESSIONS SOCIALES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

### Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (JORF n° 0193 du 23 août 2018)

NOR : SSAA1812298A

La ministre des solidarités et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 451-1, R. 451-1, D. 451-28-1 à D. 451-28-10 et D. 451-47;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.335-5, L.335-6, L.613-5 et D.612-32-2;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes du 3 mai 2018;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche du 15 mai 2018;

Vu l'avis de la 20<sup>e</sup> commission professionnelle consultative de l'éducation nationale (secteurs sanitaire et social, médico-social) du 15 mai 2018;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 15 mai 2018;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale du 25 mai 2018,

Arrêtent:

#### TITRE LIMINAIRE

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants atteste des compétences professionnelles pour exercer les fonctions et les activités définies à l'annexe I « Référentiel professionnel » du présent arrêté. Il est classé au niveau 2 de la nomenclature des niveaux de formation.

#### TITRE I<sup>er</sup>

##### ACCÈS À LA FORMATION

**Art. 2.** – Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes:

a) Être titulaire du baccalauréat;

b) Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV;

c) Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

#### TITRE II

##### CONTENU ET ORGANISATION DE LA FORMATION

**Art. 3.** – La formation comporte 1 500 heures d'enseignement théorique et 2 100 heures (60 semaines) de formation pratique.

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

Le contenu de chacun des domaines de formation est précisé à l'annexe II « Référentiel de formation » du présent arrêté.

**Art. 4.** – La formation pratique, délivrée au sein de sites qualifiants, est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel au même titre que la formation théorique et ne saurait être dissociée de cette dernière.

Pour les candidats effectuant la totalité de la formation, la durée totale obligatoire de la formation pratique est de 60 semaines (2 100 heures). Elle se déroule sous la forme de quatre périodes de formation pratique :

- la première période de formation pratique d'au moins 8 semaines est suivie au cours des deux premiers semestres. Elle peut se dérouler sur deux sites qualifiants. La totalité de cette formation pratique est effectuée auprès d'un référent professionnel d'éducateur de jeunes enfants ;
- les deuxième, troisième et quatrième périodes de formation pratique sont d'une durée totale de 52 semaines. Elles peuvent se dérouler sur deux ou trois sites qualifiants. Au moins les deux tiers de ces formations pratiques sont effectués auprès d'un référent professionnel d'éducateur de jeunes enfants.

Ces formations pratiques, dont l'une peut être effectuée dans une structure recevant du public en situation d'hébergement, doivent être représentatives d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention.

Les objectifs de la formation pratique sont précisés à l'annexe III « Objectifs des périodes de formation pratique » du présent arrêté.

Chaque formation pratique fait l'objet d'une convention établie entre l'établissement de formation, l'étudiant et le responsable de la formation pratique. Cette convention précise les modalités de déroulement de la formation pratique, ses objectifs, notamment en matière d'apprentissages professionnels, les modalités d'évaluation, les noms et qualifications du référent professionnel et les modalités d'organisation du tutorat. Elle précise également les engagements réciproques des signataires en rapport avec le projet d'accueil des étudiants établi par le site qualifiant.

**Art. 5.** – À l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. À l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation.

Cet allègement peut porter sur la période de formation en établissement ou sur la période de formation pratique. Toutefois la durée de la formation pratique ne peut être réduite de plus d'un tiers.

Pour les candidats n'ayant pas à valider les quatre domaines de compétences du diplôme, une période de formation pratique minimale est associée à chacun des domaines de formation constitutifs de leur programme individualisé de formation. Cette période de formation pratique minimale est de 16 semaines (560 heures) pour chacun des deux premiers domaines de formation et de 8 semaines (280 heures) pour chacun des deux derniers domaines de formation. Les titulaires du diplôme d'État d'assistant de service social, du diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé, du diplôme d'État d'éducateur spécialisé et du diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale, sont dispensés des formations pratiques des deux derniers domaines de formation.

Quels que soient les domaines de compétences déjà validés par le candidat, cette période de formation pratique peut porter sur la mise en œuvre des compétences de l'ensemble des domaines de compétence du diplôme.

Le directeur ou le chef d'établissement de formation établit avec chacun des candidats, sur proposition de la commission mentionnée à l'article D. 451-28-5, un programme de formation individualisé au regard des allègements de formation ou des certifications partielles dont il bénéficie.

**Art. 6.** – Un livret de formation est établi par l'établissement de formation pour chaque étudiant. Il doit être conforme à l'annexe IV du présent arrêté. Il atteste du cursus de formation suivi tant en matière d'enseignement théorique que de formation pratique.

Il retrace l'ensemble des allègements de formation ainsi que des certifications partielles dont a bénéficié l'étudiant et comporte l'ensemble des appréciations portées sur l'étudiant par les membres de l'équipe pédagogique et les référents professionnels.

**Art. 7.** – Les établissements déclinent leur offre de formation en semestres et en unités d'enseignement, après avis de la commission pédagogique. Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Au sein d'un parcours de formation, les unités d'enseignement et les crédits européens sont capitalisables. La validation des unités d'enseignement et des crédits européens est prononcée par la commission pédagogique, sur la base d'un contrôle continu et régulier attestant de la progres-

sion de l'étudiant dans son parcours de formation en vue de l'obtention du diplôme. Les modalités de contrôle continu et régulier prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une même formation, les crédits délivrés dans l'établissement d'origine lui sont définitivement acquis et il valide seulement le nombre de crédits qui lui manquent pour l'obtention de son diplôme. Un processus dématérialisé de suivi des crédits acquis par chaque étudiant est mis en place.

L'organisation pédagogique de la formation en semestres, modules et crédits européens correspondants ainsi que les modalités de coopération prévues avec les établissements d'enseignements supérieurs français et étrangers sont détaillées au dossier mentionné au II de l'article R.451-2 du code de l'action sociale et des familles, au titre des pièces démontrant la capacité pédagogique de l'établissement de formation à assurer la préparation des candidats à l'obtention du diplôme d'État d'éducateur spécialisé.

À la demande de l'étudiant, les établissements de formation peuvent établir, en cours de cursus, une attestation descriptive du parcours suivi mentionnant, à titre indicatif, les crédits correspondant aux modules validés. Cette attestation doit être conforme à l'annexe VI « Attestation descriptive du parcours suivi » du présent arrêté.

Un supplément au diplôme conforme à l'annexe VII du présent arrêté est délivré par les établissements de formation aux titulaires du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.

### TITRE III

#### ORGANISATION DES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

**Art. 8.** – Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification figurant à l'annexe V « Référentiel de certification ». Chacun des domaines est certifié, en totalité ou en partie, en cours de formation.

Ces épreuves comprennent :

Domaine de certification 1 - Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille :

- 1<sup>re</sup> épreuve : Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective ;
- 2<sup>e</sup> épreuve : Mémoire de pratique professionnelle.

Domaine de certification 2 - Action éducative en direction du jeune enfant :

- 1<sup>re</sup> épreuve : Dossier d'actions éducatives ;
- 2<sup>e</sup> épreuve : Démarche de santé et de prévention.

Domaine de certification 3 - travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle :

- 1<sup>re</sup> épreuve : Élaboration d'une communication professionnelle ;
- 2<sup>e</sup> épreuve : Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles.

Domaine de certification 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux :

- 1<sup>re</sup> épreuve : Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale ;
- 2<sup>e</sup> épreuve : Contrôle de connaissances.

Chaque domaine de certification est validé séparément. Pour valider chacun des domaines, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine.

En application de l'article D.451-8 du code de l'action sociale et des familles, les domaines de compétences 3 et 4 du diplôme d'État sont considérés comme acquis par les titulaires du diplôme d'État d'assistant de service social, du diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé, du diplôme d'État d'éducateur spécialisé et du diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale. Ces titulaires sont dispensés des formations dans ces domaines et des épreuves de certification correspondantes.

**Art. 9.** – À l'issue de la formation, l'établissement de formation présente les candidats au diplôme et adresse au préfet de région, avant l'expiration de la date limite fixée par celui-ci, un dossier comprenant, pour chaque candidat, le livret de formation dûment complété, accompagné des pièces relatives aux épreuves organisées en cours de formation et des écrits relatifs aux formations pratiques ainsi que le mémoire de pratique professionnelle en deux exemplaires.

La présentation à la certification est subordonnée à l'assiduité du candidat au cours de la formation, attestée par le directeur ou le chef d'établissement.

Le jury établit la liste des candidats ayant validé les quatre domaines de certification du diplôme. Les lauréats obtiennent le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants. Dans les cas où le candidat n'a pas validé les quatre domaines de certification, le jury prend une décision de validation partielle du diplôme mentionnant les domaines certifiés.

#### TITRE IV

##### DISPOSITION DIVERSE

**Art. 10.** – Le modèle de dossier de demande d'ouverture de la formation mentionné à l'article R. 451-28-3 du code de l'action sociale et des familles est défini en annexe VIII du présent arrêté.

#### TITRE V

##### DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

**Art. 11.** – I. – L'arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants est abrogé à l'issue de la session d'examen 2020.

II. – Les formations entamées avant le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et la délivrance des diplômes d'État d'éducateur de jeunes enfants jusqu'à la session d'examen 2020 restent régies par l'arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.

**Art. 12.** – Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Art. 13.** – Les préfets de région et les recteurs d'académie, chanceliers des universités, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 août 2018.

*La ministre des solidarités  
et de la santé,*  
AGNÈS BUZYN

*La ministre de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation,*  
FRÉDÉRIQUE VIDAL

*Nota.* – Les annexes au présent arrêté sont publiées au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité* (BO santé 201808 du mois d'août : <http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/bulletins-officiels/article/bulletin-officiel-sante-protection-sociale-solidarites>). Elles peuvent être consultées sur le site du ministère des solidarités et de la santé à l'adresse suivante : <http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/>.

## ANNEXE I RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

### 1. DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille.<sup>1</sup>

L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe. Il instaure une relation éducative en adoptant une posture réflexive, c'est-à-dire qu'il questionne sa posture et son intervention et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

#### Conditions d'exercice et modalités d'intervention

L'éducateur de jeunes enfants travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle. En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut coordonner des actions éducatives au sein de la structure. Il est également amené à développer des partenariats avec les professionnels du territoire dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire. Son intervention repose sur des actions éducatives individuelles et collectives.

En veille permanente sur les évolutions du secteur sur lequel il intervient, l'éducateur de jeunes enfants développe une fonction d'expertise éducative et sociale sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance.

#### Rôle et fonctions

L'éducateur de jeunes enfants contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant de la naissance à 7 ans, au sein du groupe et dans son environnement. Son intervention vise à favoriser un développement global et harmonieux. En créant un environnement bienveillant, riche et motivant, il permet l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant. Il contribue ainsi à leur éveil, à leur socialisation et à leur inclusion sociale.

L'éducateur de jeunes enfants adapte ses interventions aux différentes populations, favorise le lien social et accompagne à la parentalité.

L'éducateur de jeunes enfants instaure une relation et accompagne le jeune enfant dans son développement en coopération avec sa famille et dans son environnement social. Il établit au quotidien une relation personnalisée et respectueuse de l'enfant. Il observe et analyse les situations quotidiennes vécues par l'enfant pour s'ajuster au mieux aux besoins de l'enfant et favoriser ses capacités d'expression, de communication, de socialisation par différentes médiations. Il inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce.

---

<sup>1</sup>Référence : Code de l'action sociale et des familles : articles D.451-47 et D.451-47-1

A partir de ses connaissances spécifiques du développement du jeune enfant, il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique et il veille au maintien de la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel de l'enfant.

L'éducateur de jeunes enfants conçoit les modalités d'intervention pour conduire et coordonner l'action éducative au sein de sa structure en inscrivant son accompagnement dans une temporalité qui tient compte des potentialités et du rythme de l'enfant.

En lien avec les cadres institutionnels et des réseaux partenaires, il développe l'action éducative sur le territoire. Il participe à la coordination des accompagnements pluridisciplinaires nécessaires à l'enfant et à sa famille dans le respect de leurs intérêts et de leurs droits.

En émettant des propositions auprès des représentants des politiques sociales et territoriales, il contribue à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance. Il développe un positionnement sur le sens de son action. Il peut construire des actions innovantes spécifiques concernant le développement de l'enfant, la relation parent-enfant et l'accueil du jeune enfant en situation de handicap. Il est amené à développer des actions de prévention en lien avec le domaine de la petite enfance et celui de l'accompagnement à la parentalité.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

### **Public concerné et champs d'intervention**

#### **Public**

Enfants de la naissance à 7 ans quelles que soient leurs spécificités avec la participation de la famille et des représentants légaux

#### **Employeurs**

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)...

#### **Politiques sociales**

Protection de l'enfance, protection maternelle et infantile, accueil et éveil de la petite enfance, aide sociale à l'enfance (ASE), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD),...

#### **Lieux d'intervention**

Crèches, ludothèques, centres de loisirs, centres de vacances, Relais Assistants Maternels, hôpitaux, établissements d'accueil mères-enfants, Instituts médico-éducatifs, centres médico-psychopédagogiques (CMPP), pouponnières, maisons d'enfants à caractère social (MECS)...

## 2 REFERENTIEL FONCTIONS/ACTIVITES

### **Fonction : Instauration de la relation et accompagnement du jeune enfant en coopération avec sa famille et dans son environnement social**

#### **Description de la fonction**

L'éducateur de jeunes enfants établit au quotidien une relation personnalisée respectueuse de l'enfant, de ses rythmes, de ses besoins, de ses émotions, de ses particularités, de sa parole et de son environnement familial et social. Il instaure un cadre sécurisant physique et affectif, en se dégageant des stéréotypes de genre et en favorisant la rencontre et la relation. En créant des situations éducatives, ludiques, créatives, artistiques, culturelles, motrices, intellectuelles et sensorielles, il veille au développement global, au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant accueilli. Il inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce. La relation se construit en coopération et dans la réciprocité avec les parents ou les adultes responsables de son développement et de son éducation. L'éducateur de jeunes enfants participe ainsi à l'accompagnement à la parentalité.

#### **Activités de la fonction**

- Etablir une relation d'accueil et d'accompagnement adaptée à l'enfant, à sa famille et à sa situation.
- Prendre en compte les liens singuliers enfants / parents pour reconnaître et faciliter au quotidien la fonction parentale.
- Accompagner l'enfant dans son développement et l'expression de ses potentialités.
- Créer des situations éducatives et ludiques où l'enfant puisse exercer sa liberté et être acteur.
- Favoriser les capacités d'expression, de communication, de socialisation de l'enfant et soutenir le processus d'autonomie.
- Observer l'enfant, le groupe, en interaction avec son environnement et analyser les situations afin d'adapter les actions éducatives.
- Aménager le temps et les espaces de vie des enfants.
- Instaurer une dynamique de groupe en direction du collectif d'enfants.
- Participer aux différents moments de soin à l'enfant.
- Favoriser la participation des familles à des temps de vie quotidiens des enfants au sein de la structure.
- Instaurer une dynamique de groupe en direction du collectif de parents.



**Fonction : Elaboration et mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant en coopération avec sa famille**

**Description de la fonction**

L'éducateur de jeunes enfants impulse une dynamique participative et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique. Il s'appuie sur ses connaissances spécifiques du développement du jeune enfant pour favoriser son épanouissement en valorisant la place et le rôle de la famille. Ses observations et son analyse des situations le guident pour prendre en compte les besoins et potentialités du jeune enfant dans la mise en œuvre du projet. Il est attentif à l'environnement social des jeunes enfants notamment en veillant à respecter la continuité dans leurs différents lieux de vie. Il veille à ce que les enfants, leur famille et les adultes référents soient au cœur du projet.

**Activités de la fonction**

- Participer aux réflexions sur le projet éducatif et social.
- Organiser et mener des réunions pour l'élaboration du projet éducatif et social.
- Interroger les pratiques pour les faire évoluer dans le projet éducatif et social.
- Contribuer à la rédaction du projet pédagogique.
- Faciliter la participation de la famille dans la réalisation du projet éducatif.
- Communiquer et informer sur le projet éducatif.

**Fonction : Conception et conduite de l'action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle**

**Description de la fonction**

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle, l'éducateur de jeunes enfants conçoit les modalités d'intervention individuelle ou collective pour conduire l'action éducative. Il impulse et met en œuvre avec l'équipe, au sein de la structure, l'action éducative déclinée du projet social, éducatif et pédagogique. Il favorise la cohérence des pratiques professionnelles avec les valeurs du projet éducatif et en synergie avec les différents acteurs concernés.

**Activités de la fonction**

- Assurer avec l'équipe la conduite et la cohérence de l'action éducative auprès des jeunes enfants en coopération avec les familles.
- Co-construire et coordonner la mise en œuvre de l'action éducative.
- Soutenir et accompagner l'équipe dans la conduite de l'action éducative.
- Coordonner les actions éducatives au sein de la structure.
- Communiquer et informer sur l'action éducative menée.

**Fonction: Elaboration de l'action éducative en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires**

**Description de la fonction**

L'éducateur de jeunes enfants inscrit son action dans la globalité des champs professionnels requis pour le développement de l'enfant : éducation, social, culturel, santé. A ce titre, il se constitue un réseau de partenaires pour développer l'action éducative au sein de sa structure et sur le territoire. Dans ce cadre, il participe à la coordination des interventions



pluridisciplinaires, pluriprofessionnelles et institutionnelles nécessaires à l'enfant et à sa famille dans le respect de leurs intérêts et de leurs droits.

#### **Activités de la fonction**

- Participer à l'action sociale territorialisée.
- Constituer et participer à la vie du réseau nécessaire à l'élaboration de l'action éducative et sociale.
- Solliciter les interventions d'acteurs complémentaires à son champ d'action.
- Organiser les relais d'interventions spécialisées nécessaires aux situations rencontrées et aux actions menées.
- Travailler en lien et en réseau avec les partenaires.
- Communiquer et informer les partenaires.

#### **Fonction : Contribution à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance**

##### **Description de la fonction**

L'éducateur de jeunes enfants est en veille sur les évolutions de la recherche et des politiques éducatives et sociales du secteur de la petite enfance et de l'environnement dans lequel il intervient. Il développe ainsi son expertise, prend en compte les évolutions dans son activité et ses modes d'intervention et construit un positionnement sur le sens de son action. Il émet des propositions auprès des représentants des politiques territoriales et sociales sur les questions relatives aux politiques de la petite enfance et de la famille. Il transmet ses analyses et partage ses expériences à d'autres professionnels et auprès des instances décisionnaires. Il peut développer des actions innovantes spécifiques concernant le développement de l'enfant, la relation parent-enfant, l'accompagnement à la parentalité et l'accueil du jeune enfant en situation de handicap. Il contribue au développement de la formation et de la recherche en travail social et plus spécifiquement dans des domaines rattachés à la petite enfance et à la famille.

##### **Activités de la fonction**

- Organiser une veille sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et de communication sur des questions d'éducation et de santé liées à la petite enfance.
- Concevoir et organiser des actions favorisant la participation des parents et la valorisation de leurs compétences.
- Contribuer à la conduite de projets pour le développement de modes d'accueil de jeunes enfants et l'accompagnement de leurs équipes.
- Créer et animer des groupes de travail sur des thèmes liés à la petite enfance.

### 3 REFERENTIEL DE COMPETENCES

#### DOMAINE DE COMPETENCES 1- ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE

<b>Accueil et accompagnement centrés sur le jeune enfant</b>	
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de compétences</b>
<b>Mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer ses capacités d'observation et d'écoute pour analyser les situations éducatives et adapter les démarches pédagogiques</li> <li>• Reconnaître les potentialités de chaque enfant au sein du collectif</li> <li>• Animer un groupe d'enfants en restant attentif aux besoins de chacun</li> <li>• Créer les conditions de la participation de l'enfant</li> <li>• Créer les conditions favorisant la créativité de l'enfant</li> <li>• Favoriser les situations d'inclusion sociale</li> </ul>
<b>Favoriser le développement global de l'enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les besoins et les potentialités de l'enfant dans sa dynamique évolutive</li> <li>• Proposer des activités adaptées aux potentialités et aux besoins repérés de l'enfant</li> <li>• Proposer les modalités relationnelles et pédagogiques adaptées aux potentialités de l'enfant</li> <li>• Prendre en compte la dimension artistique et culturelle dans l'éveil de l'enfant</li> <li>• Favoriser l'expression des potentialités de chaque enfant au sein du groupe et son accès à l'art et à la culture</li> </ul>
<b>Concevoir et mettre en œuvre les conditions favorisant le jeu, l'expression, l'accès à la culture et les processus d'autonomisation du jeune enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer différentes formes d'expression chez l'enfant</li> <li>• Favoriser les interactions de l'enfant avec son environnement</li> <li>• Faire émerger les capacités de communication de l'enfant</li> <li>• Valoriser l'autonomisation de l'enfant</li> <li>• Favoriser la participation et l'initiative de l'enfant</li> <li>• Aménager un environnement propice à l'exploration, au jeu et la créativité de l'enfant</li> <li>• Favoriser la pratique vivante des activités culturelles et la rencontre avec les œuvres et les artistes</li> <li>• Analyser le degré d'autonomie de l'enfant et ses capacités d'expression</li> <li>• Contribuer à une démarche de prévention précoce autour des premiers liens d'attachement</li> <li>• Faciliter la séparation en respectant la singularité de la famille et de l'enfant</li> <li>• Être à l'écoute et prendre en compte les émotions de l'enfant dans ses différents modes d'expression</li> </ul>
<b>Accompagner et soutenir les processus de socialisation de l'enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte l'individualité de l'enfant au sein d'un collectif</li> <li>• Favoriser l'adaptation individuelle de l'enfant et ses capacités à agir au sein du collectif</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poser un cadre sécurisant à l'enfant et au groupe</li> <li>• Analyser la place de l'enfant dans le groupe</li> </ul>
<b>Créer les conditions de l'observation de l'enfant et du groupe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer et utiliser des outils d'observation et d'analyse</li> <li>• Partager ses observations en équipe pour se distancier et répondre aux besoins des enfants</li> </ul>
<b>Animer un groupe en fonction du contexte et de l'âge des jeunes enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner chaque enfant au sein du groupe</li> <li>• Valoriser la place de chaque enfant dans le collectif</li> <li>• Faciliter les relations, les interactions et la coopération au sein du groupe</li> <li>• Utiliser des modalités d'animation de groupe</li> <li>• Créer les conditions de participation de chaque enfant au sein du groupe</li> <li>• Gérer les conflits et les tensions au sein du groupe</li> </ul>
<b>Développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une relation privilégiée au jeune enfant</li> <li>• Assurer les soins et l'accompagnement de la vie quotidienne</li> <li>• Prendre en compte les besoins singuliers de chaque enfant</li> <li>• Identifier les besoins singuliers de chaque enfant en s'appuyant sur les connaissances des parents</li> <li>• Répondre aux besoins de sécurité physique, affective et psychologique de l'enfant</li> <li>• Organiser et réaliser des pratiques de soins répondant aux besoins repérés</li> <li>• Respecter le rythme de l'enfant</li> </ul>

<b>Accueil et accompagnement de la famille</b>	
<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de compétences</b>
<b>Mettre en œuvre des pratiques d'accueil et d'accompagnement adaptées au jeune enfant et à sa famille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer un lien de confiance avec l'enfant et la famille</li> <li>• Identifier les besoins, les ressources, les centres d'intérêts de l'enfant et de sa famille</li> <li>• Repérer les situations à risque et les situations de maltraitances</li> <li>• Assurer l'accueil individuel dans une dynamique collective</li> <li>• Adapter l'accueil aux besoins, aux ressources et aux attentes de l'enfant et de son entourage familial</li> <li>• Créer les conditions d'accueil et de communication avec les familles au quotidien</li> <li>• Respecter la singularité de l'enfant et de sa famille dans l'accueil quotidien</li> </ul>
<b>Construire une cohérence éducative entre la famille et la structure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner l'enfant et sa famille à exercer leurs droits</li> <li>• Tenir compte de l'inscription sociale et culturelle de l'enfant dans ses différents milieux de vie</li> <li>• Elaborer avec la famille le sens de l'action éducative à mener auprès de l'enfant</li> </ul>
<b>Analyser et soutenir les liens entre les jeunes enfants et les parents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observer la relation enfants et parents</li> <li>• Identifier les liens de l'enfant avec son entourage</li> <li>• Valoriser l'engagement de chaque parent dans l'éducation de l'enfant</li> <li>• Tenir compte des cultures, des croyances et des modes de vie des personnes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les comportements à risque</li> <li>• Repérer les signes de maltraitance et élaborer des réponses appropriées</li> </ul>
<b>Reconnaître et faciliter la fonction parentale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se situer et adapter son langage et son écoute au regard des différentes situations d'interactions</li> <li>• Construire des modalités d'accompagnement à la parentalité</li> <li>• Identifier les difficultés dans l'exercice de la fonction parentale</li> <li>• Orienter les familles vers les services et personnes compétentes au regard de leurs besoins</li> </ul>
<b>Organiser une transmission d'informations pour permettre une continuité des soins au jeune enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir les indicateurs d'observation du soin</li> <li>• Créer des outils de transmission de l'information</li> <li>• Transmettre les informations dans le respect du cadre réglementaire, du service, de l'établissement et de l'institution auprès de l'équipe, auprès des parents</li> </ul>
<b>Accueillir les familles au sein de la structure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la présence des familles au sein de la structure</li> <li>• Valoriser les initiatives des familles</li> <li>• Créer les conditions d'accueil et d'échange avec et entre les familles</li> <li>• Valoriser la participation et les savoir-faire de la famille</li> <li>• Se situer et adapter son langage et son écoute</li> <li>• Savoir communiquer en langue étrangère</li> </ul>
<b>Impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer les conditions de la participation des parents aux instances institutionnelles</li> <li>• Favoriser une dynamique collective de groupe</li> <li>• Organiser et animer des informations collectives</li> <li>• Proposer aux parents des modalités de participation à la vie quotidienne du lieu d'accueil</li> <li>• Créer des événements permettant les échanges entre enfants, parents et professionnels</li> </ul>
<b>Coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des temps d'échanges institutionnels et des temps informels</li> <li>• Mettre en place avec les parents des activités culturelles et éducatives</li> <li>• Repérer et articuler la place respective de l'équipe et des parents dans le projet éducatif</li> <li>• Définir avec les parents le projet d'accueil et d'accompagnement de l'enfant</li> <li>• Construire la continuité éducative entre les parents et la structure</li> </ul>
<b>Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans une continuité éducative entre l'environnement familial et institutionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître, mobiliser et articuler les compétences de chaque acteur engagé dans l'action éducative</li> <li>• Dialoguer et échanger avec les parents dans une recherche de cohérence éducative</li> <li>• Prendre en compte les choix éducatifs faits par les parents</li> <li>• Construire une continuité éducative entre famille, équipe et structure</li> </ul>

<b>Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des parents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer les conditions de la participation des parents</li> <li>• Favoriser l'expression et la place des parents dans la mise en œuvre des actions</li> <li>• Identifier les compétences des parents mobilisables au sein de la structure</li> <li>• Mettre en place des actions valorisant les compétences des parents</li> <li>• Evaluer et ajuster l'action avec les parents</li> </ul>
<b>Organisation des espaces d'accueil</b>	
Compétences	Indicateurs de compétences
<b>Aménager des espaces sécurisants dans lesquels le jeune enfant peut explorer son environnement, s'exprimer librement et être acteur de son activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager un environnement sécurisant</li> <li>• Créer des espaces éducatifs et ludiques sécurisés adaptés aux différents besoins de l'enfant et à ses capacités</li> <li>• Favoriser l'adaptation individuelle de l'enfant et ses capacités à agir dans un collectif</li> <li>• Créer les conditions offrant à l'enfant les possibilités de faire ses demandes et ses choix dans les activités</li> <li>• Adapter sa pratique professionnelle aux besoins physiques, affectifs et psychiques de l'enfant</li> </ul>
<b>Aménager des espaces d'accueil, d'échange entre les parents et les professionnels et les parents entre eux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir les espaces d'échange et d'entraide entre les parents</li> <li>• Organiser et aménager des espaces favorisant les échanges et l'entraide entre parents</li> <li>• Co-construire avec les parents des éléments de réponses à leurs questionnements éducatifs</li> </ul>

**DOMAINE DE COMPETENCES 2 -ACTION EDUCATIVE EN DIRECTION DU JEUNE ENFANT**

Compétences	Indicateurs de compétences
<b>Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités et aux choix du jeune enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les besoins, les capacités et les centres d'intérêts de l'enfant</li> <li>• Concevoir des outils ou situations éducatifs et ludiques innovants adaptés aux besoins, aux capacités et aux demandes des enfants</li> <li>• Proposer des médiations favorisant la créativité et l'expérimentation chez l'enfant</li> <li>• Initier les enfants aux pratiques artistiques et culturelles et aux activités physiques</li> <li>• Intégrer les moments de vie quotidienne comme support aux situations éducatives et ludiques</li> <li>• Adapter des actions éducatives aux contextes d'intervention</li> </ul>
<b>Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le degré d'autonomie de l'enfant</li> <li>• Concevoir et mettre en place des repères spatio-temporels</li> <li>• Créer des outils permettant à l'enfant de se repérer dans l'espace et dans le temps</li> <li>• Organiser des espaces spatio-temporels adaptés au contexte</li> <li>• Faire évoluer les espaces spatio-temporels en fonction du contexte, des besoins, de l'intérêt et des choix de l'enfant</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte le rythme de l'enfant au sein et hors d'un collectif</li> <li>• Prendre en compte les besoins psychoaffectifs, physiologiques, psychomoteurs de l'enfant</li> </ul>
<b>Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer et utiliser des outils d'observation et d'analyse</li> <li>• Observer le comportement de l'enfant et ses interactions</li> <li>• Observer les interactions dans le groupe</li> <li>• Concevoir des actions individuelles et collectives</li> <li>• Intégrer la dimension éducative dans l'animation des moments collectifs de la vie quotidienne</li> </ul>
<b>Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et analyser les besoins de prévention</li> <li>• Définir les priorités d'intervention</li> <li>• Mettre en place des pratiques éducatives de soins</li> <li>• S'assurer de la conformité et de la mise en place des protocoles d'hygiène, de soins, de sécurité respectueux de chaque enfant</li> </ul>
<b>Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer en équipe la cohérence de l'action éducative</li> <li>• Repérer les critères de pertinence et de faisabilité de l'action éducative par rapport aux besoins identifiés</li> <li>• Adapter son action éducative aux spécificités territoriales</li> <li>• Promouvoir les valeurs de la structure et être porteur du projet auprès des différents acteurs</li> <li>• Reconnaître et mobiliser les compétences de chaque membre de l'équipe</li> <li>• Travailler en équipe pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire</li> </ul>
<b>Concevoir l'action éducative dans une dimension pluriprofessionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et mobiliser les compétences de chaque acteur engagé dans l'action éducative</li> <li>• Enrichir l'action éducative par les partenariats innovants en répondant aux besoins des familles</li> <li>• Rédiger les écrits professionnels en lien avec l'action éducative</li> <li>• Argumenter ses propositions</li> <li>• Mutualiser et transmettre son savoir-faire</li> </ul>
<b>Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluriprofessionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les interactions entre la structure, l'équipe et les familles</li> <li>• Impulser une dynamique au sein de l'équipe dans la conduite de l'action éducative</li> <li>• Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative</li> <li>• Déterminer en équipe les méthodes et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de l'action éducative</li> <li>• Accompagner l'équipe dans la mise en œuvre de l'action éducative</li> <li>• Articuler sa pratique avec les places et fonctions des différents acteurs</li> <li>• Faciliter la coopération entre les professionnels pour la mise en œuvre de l'action éducative</li> </ul>
<b>Evaluer une action éducative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initier une démarche d'évaluation de l'action éducative</li> <li>• Créer et mettre en œuvre des outils d'évaluation et de suivi de</li> </ul>

	<p>l'action éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réajuster l'action éducative en fonction des besoins</li> </ul>
<p><b>Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et analyser les besoins de prévention</li> <li>• Définir les priorités d'intervention</li> <li>• Elaborer et réaliser des actions de prévention et de communication en lien avec les besoins identifiés</li> <li>• Inscrire ses actions dans le cadre de son service, de son établissement, de son institution et de son territoire</li> <li>• Associer les partenaires pertinents dans la mise en œuvre des actions de prévention</li> <li>• Evaluer et ajuster les actions de prévention et de communication</li> <li>• Promouvoir et susciter des projets de prévention au niveau du territoire</li> </ul>

**DOMAINE DE COMPETENCES 3 -TRAVAIL EN EQUIPE  
PLURIPROFESSIONNELLE ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de compétences</b>
<p><b>Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Différencier et articuler les différents projets</li> <li>• Se situer dans un service, un établissement, une institution, une organisation et sur un territoire</li> <li>• Prendre en compte l'expression des familles</li> <li>• Repérer les critères de faisabilité et de pertinence des projets par rapport aux besoins identifiés</li> <li>• Inscrire l'élaboration et la conduite des projets dans un cadre réglementaire et financier</li> <li>• Participer à la définition des orientations et des objectifs du projet social et éducatif</li> <li>• Argumenter ses propositions</li> <li>• Participer à l'élaboration et à la conduite des projets</li> <li>• Utiliser la méthodologie de projet</li> <li>• Mutualiser et transmettre ses connaissances et ses expériences</li> </ul>
<p><b>Organiser et mener des réunions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir des objectifs de réunion</li> <li>• Organiser des espaces de réunion</li> <li>• Animer des réunions</li> <li>• Mobiliser un collectif d'acteurs concernés par la réunion</li> </ul>
<p><b>Communiquer avec les familles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des temps de rencontre avec les familles</li> <li>• Prendre en compte les propositions des familles</li> <li>• Faciliter l'expression des besoins et des attentes des familles</li> <li>• Valoriser les propositions des familles</li> <li>• Adapter son mode d'expression et de communication</li> <li>• Savoir communiquer en langue étrangère</li> <li>• Utiliser les outils bureautiques et numériques dans la communication avec les parents</li> </ul>
<p><b>Créer des supports de communication adaptés aux destinataires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer les conditions permettant aux acteurs de s'impliquer dans la communication autour des projets</li> <li>• Promouvoir le projet social, éducatif et culturel sur son</li> </ul>



	<p>territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des outils de création de supports de communication</li> <li>• Utiliser différentes techniques et supports de communication et d'information</li> </ul>
<b>Rédiger des écrits professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les différents types d'écrits et les élaborer</li> <li>• Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre</li> <li>• Mettre en adéquation les types d'écrits, les objectifs visés et les destinataires</li> <li>• Rédiger des écrits adaptés aux destinataires par rapport aux situations dans le respect des règles de partage d'informations</li> </ul>
<b>S'inscrire dans un travail d'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier sa place dans l'équipe et articuler ses interventions avec les membres de l'équipe</li> <li>• Partager et confronter ses observations et ses analyses</li> <li>• Identifier les compétences de chacun au sein de l'équipe</li> <li>• Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans le cadre du projet institutionnel, des missions et de leurs évolutions</li> <li>• Favoriser une dynamique de travail en équipe</li> </ul>
<b>Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les compétences de chaque acteur impliqué dans la communication autour de l'action éducative</li> <li>• Structurer, synthétiser et analyser l'information</li> <li>• Sélectionner et présenter les informations utiles et indispensables aux destinataires</li> <li>• Orienter les acteurs vers les services et les personnes compétents au regard de leurs besoins</li> <li>• Communiquer sur les projets et les actions éducatives</li> <li>• Sensibiliser sur les enjeux éducatifs en direction de l'enfant</li> <li>• Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre</li> </ul>
<b>Appréhender et mobiliser l'environnement numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les outils bureautiques et numériques</li> <li>• Utiliser différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire</li> <li>• Exercer une veille sur les usages numériques</li> </ul>

**DOMAINE DE COMPETENCES 4 -DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RESEAUX**

<b>Compétences</b>	<b>Indicateurs de compétences</b>
<b>Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionner et ajuster ses pratiques professionnelles</li> <li>• Participer à l'organisation des espaces de régulation afin de questionner les pratiques professionnelles</li> <li>• Organiser et participer à des temps d'échanges de pratiques professionnelles</li> <li>• Organiser et participer à des temps d'analyse de pratiques professionnelles</li> </ul>

<p><b>S’informer et se former pour faire évoluer ses pratiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se documenter et se tenir informé de l’actualité relative au champ d’intervention</li> <li>• Actualiser ses connaissances dans le champ éducatif et pédagogique, de la petite enfance et de la famille</li> <li>• Contribuer à des travaux de recherche et de réflexion dans son champ d’intervention</li> <li>• Mener des réflexions collectives sur la conduite de l’action éducative</li> <li>• Partager ses connaissances avec les acteurs du territoire</li> <li>• Rechercher et partager des informations, y compris en langue étrangère</li> </ul>
<p><b>Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les orientations et les missions du service, de l’établissement et de l’institution</li> <li>• Traduire les orientations éducatives ou les missions de l’établissement dans la rédaction d’un projet</li> <li>• Définir des objectifs pédagogiques à partir des orientations éducatives et des missions de l’établissement</li> <li>• Formaliser les différentes phases du projet social, éducatif et pédagogique</li> <li>• Adapter le projet aux caractéristiques du territoire et du public</li> </ul>
<p><b>Représenter le service, l’établissement, l’institution</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet</li> <li>• Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution</li> <li>• Identifier la place du service, de l’établissement, de l’institution dans son environnement et sur le territoire</li> </ul>
<p><b>Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les partenaires pour l’élaboration de l’action éducative, culturelle et sociale</li> <li>• Communiquer et informer les partenaires sur les actions éducatives et culturelles menées par sa structure</li> <li>• Contribuer aux instances de concertation entre les partenaires</li> <li>• Développer et mutualiser des outils de fonctionnement du réseau</li> <li>• Participer à l’animation et à la dynamique de réseau</li> <li>• Associer les partenaires à la conception, à la mise en œuvre et à l’évaluation du projet et de l’action éducative</li> <li>• Conduire des actions éducatives conjointes avec les partenaires de l’intervention sociale, sanitaire, scolaire, culturelle et artistique</li> </ul>
<p><b>Contribuer à l’articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les acteurs, les personnes et les institutions ressources pouvant s’inscrire dans l’action éducative de la structure</li> <li>• Intégrer la dimension partenariale dans la conception et la mise en œuvre du projet éducatif et social mené par la structure</li> <li>• Mobiliser les partenaires pour contribuer aux différents projets</li> <li>• Identifier les procédures et les protocoles de communication des partenaires</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier, ordonnancer et hiérarchiser les informations à transmettre</li> <li>• Valoriser le projet éducatif et social dans les relations avec les partenaires</li> <li>• Proposer des pistes de réflexion et argumenter dans le cadre de l'élaboration de projets territoriaux de politique sociale concernant la petite enfance</li> </ul>
<b>Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer aux séminaires et aux formations en lien avec les politiques liées au secteur de la petite enfance</li> <li>• Participer à des groupes de réflexion et d'analyse des pratiques</li> <li>• Identifier et utiliser des outils de veille</li> <li>• Partager des informations sur l'évolution des politiques liées au secteur de la petite enfance</li> <li>• Utiliser des outils permettant de partager les informations au sein de la structure</li> <li>• S'inscrire dans les réseaux de partenaires et institutionnels participant à la production de connaissance sur l'action éducative en direction des jeunes enfants</li> <li>• Proposer et développer des évolutions des pratiques professionnelles</li> <li>• Rechercher et partager, y compris en langue étrangère</li> </ul>
<b>Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au repérage et à l'identification des besoins en matière d'accueil sur un territoire</li> <li>• Savoir remonter les besoins du public aux instances décisionnaires sur le territoire</li> <li>• Contribuer dans le champ de l'action sociale à une réflexion sur l'adaptation des modes d'accueil aux besoins des familles et du territoire</li> <li>• Participer à la conduite de projets partenariaux sur le territoire</li> </ul>
<b>Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la petite enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer et identifier les besoins de connaissances et de réflexions concernant la petite enfance</li> <li>• Identifier et choisir les thèmes de travail</li> <li>• Contribuer à la formation de professionnels</li> <li>• Organiser des journées pédagogiques</li> <li>• Organiser un groupe de travail en lien avec la thématique traitée</li> <li>• Utiliser les techniques participatives d'animation de réunion</li> </ul>

**ANNEXE II**

**REFERENTIEL DE FORMATION**

Le référentiel de formation est constitué de quatre domaines de formation :

- Domaine de formation 1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
- Domaine de formation 2 : Action éducative en direction du jeune enfant
- Domaine de formation 3 : Institution, travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle
- Domaine de formation 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche »

- Les étapes de la démarche de recherche (question de départ, problématique, hypothèses de recherche, choix du terrain et de la méthodologie, retranscription des matériaux, analyse de contenu).
- Enquête de terrain et techniques de recueil des données (entretiens, observations, questionnaire, etc.).
- Techniques de recherches bibliographiques.
- Analyse des situations en s'appuyant sur un cadre théorique et des concepts.
- Réflexivité sur la démarche de recherche et auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel.

<b>Domaine de formation 1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille – 500 heures</b>		<b>Positionnement professionnel</b>
<b>Connaissances théoriques</b>		<b>Contenus de formation</b>
<b>Unités de formation</b>	<b>Contenus de formation</b>	<b>Contenus de formation</b>
<b>Histoire des métiers du travail social et de l'intervention sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche sociohistorique</li> <li>• Ethique et valeurs en travail social</li> <li>• Le métier d'éducateur de jeunes enfants</li> <li>• Evolution des modes d'accueil, des dispositifs et des établissements de jeunes enfants</li> <li>• Evolution de la place et des représentations du jeune enfant dans les sociétés contemporaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une posture éthique</li> <li>• Analyse des pratiques éducatives, réflexivité</li> <li>• Construction de l'identité professionnelle</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologies de l'observation</li> <li>• Techniques et méthodes d'entretien</li> <li>• Démarches d'intervention auprès du jeune enfant et des familles</li> <li>• Démarches participatives et coopératives</li> <li>• Processus d'accueil de l'enfant et de sa famille</li> <li>• Approches et techniques</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les comparaisons européennes et internationales du travail social</li> </ul>	<p>d'aménagement d'espaces adaptés à l'accueil des enfants, des familles, des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modalités facilitant la continuité des soins</li> <li>• Méthodologie de projets</li> <li>• Méthodes et techniques d'animation de groupe</li> <li>• Techniques de recherche documentaire et de veille professionnelle</li> </ul>	
<p><b>Le développement de la personne tout au long de la vie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les processus de développement de la personne</li> <li>• Les processus de socialisation, d'inclusion, d'acculturation</li> <li>• Les représentations sociales</li> <li>• Les dimensions du développement de la personne</li> <li>• La construction identitaire</li> <li>• La notion de genre</li> <li>• Les besoins de la personne en fonction des étapes de son développement</li> <li>• L'accès aux droits</li> <li>• La personne en situation de handicap</li> <li>• Les troubles du spectre autistique</li> <li>• La citoyenneté</li> </ul>		
<p><b>Le développement de l'enfant dans sa globalité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La construction identitaire</li> <li>• Les dimensions du développement de l'enfant</li> <li>• Les besoins fondamentaux de l'enfant</li> <li>• Les processus d'attachement, de séparation, d'individuation, de socialisation, d'autonomisation</li> <li>• Le rôle de l'environnement dans le développement du jeune enfant</li> </ul>		
<p><b>La notion de projet et les différents types de projets</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet de l'établissement et ses déclinaisons</li> <li>• Le projet personnalisé</li> <li>• Le projet d'accueil collectif</li> </ul>		
<p><b>Accueil et accompagnement du</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accueil et l'accompagnement éducatif du jeune enfant</li> </ul>		

Domaine de formation 2 - Action éducative en direction du jeune enfant-500 heures		
Connaissances théoriques		Positionnement professionnel
Unités de formation	Contenus de formation	Contenus de formation
jeune enfant et de la famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accueil et accompagnement de la famille</li> <li>• Accueil collectif et besoins individuels de l'enfant</li> <li>• L'organisation des espaces d'accueil</li> <li>• La participation de la famille, des parents dans les projets d'accueil et d'accompagnement</li> </ul>	
<b>La parentalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les définitions de la parentalité et les fonctions parentales</li> <li>• La relation parents-enfants, fratrie</li> <li>• L'émergence et utilisation du concept de la parentalité dans les politiques publiques</li> <li>• L'évolution de la famille et des groupes familiaux</li> <li>• L'accompagnement des premiers liens dans une démarche prévenante</li> <li>• Les relations entre les familles et les institutions</li> <li>• Les types et facteurs de vulnérabilité des parents</li> <li>• Les dimensions interculturelles</li> </ul>	

<p><b>Caractéristiques et spécificités du jeune enfant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse sociologique des différents publics concernés par l'intervention des EJE</li> <li>• Les dimensions interculturelles</li> <li>• La psychopédagogie</li> <li>• Les types et les facteurs de vulnérabilité</li> <li>• L'approche des handicaps et des déficiences</li> <li>• Les troubles et maladies courants de l'enfant</li> <li>• Le projet d'accueil individualisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les démarches d'instauration de la relation avec l'enfant</li> <li>• Les démarches de médiation éducative</li> <li>• L'utilisation des techniques éducatives, d'expression, d'expérimentation et de supports ludiques</li> <li>• Les méthodologies de conduite de projets et d'actions éducatives</li> <li>• Les méthodes et techniques d'animation de groupes</li> <li>• Les méthodologies de l'action de prévention</li> <li>• Les gestes d'urgence</li> <li>• Les méthodes et techniques d'observation</li> <li>• Les méthodes et techniques d'entretien</li> <li>• Les techniques de recherche documentaire et de veille professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une posture éthique</li> <li>• Analyse des pratiques professionnelles, réflexivité</li> <li>• Analyse de son positionnement dans le projet et l'action éducative</li> </ul>
<p><b>La prévention</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les notions de pédiatrie</li> <li>• La prévention sociale</li> <li>• La bientraitance</li> <li>• Les phénomènes de maltraitance et de violences</li> <li>• Les violences faites aux femmes et aux enfants</li> <li>• La promotion, l'éducation à la santé</li> <li>• La réglementation et les normes d'hygiène et de sécurité</li> </ul>		



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La prévention des accidents domestique</li> </ul>		
<p><b>L'action et la relation éducatives, les courants et approches éducatifs et pédagogiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La construction sociohistorique de l'enfant et de l'enfance</li> <li>• Les courants de pensée et d'éducation</li> <li>• Les fondements théoriques, philosophiques et historiques de l'action et de la relation éducatives</li> <li>• Les pratiques éducatives et pédagogiques en France et en Europe</li> <li>• Les théories des apprentissages</li> <li>• Le jeu, l'expression et la créativité dans le processus de développement de l'enfant</li> <li>• Les médiations éducatives, culturelle et artistique</li> </ul>		
<p><b>Le groupe, du jeune enfant à l'adulte, la socialisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les interactions dans le groupe</li> <li>• Le jeune enfant dans le groupe</li> <li>• Les notions de régulation et de médiation</li> </ul>		
<p><b>Projet pédagogique, situations socioéducatives au quotidien et équipe pluriprofessionnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet éducatif et pédagogique</li> <li>• Le projet personnalisé du jeune enfant dans le collectif</li> <li>• La dynamique du travail d'équipe autour du projet</li> <li>• L'animation et la coordination d'une action éducative dans le champ de la petite enfance</li> </ul>		

Domaine de formation 3 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle- 250 heures		
Connaissances théoriques		Positionnement professionnel
Unités de formation	Contenus de formation	Contenus de formation
<b>Théories de la communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèles de communication et d'information</li> <li>• Compréhension des relations interindividuelles et de groupe</li> <li>• Cadre réglementaire lié à la communication et au partage d'informations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une posture éthique de la communication</li> <li>• L'écrit dans l'accompagnement éducatif et/ou social</li> <li>• Secret professionnel dans la communication orale et écrite</li> <li>• Analyse des pratiques éducatives, réflexivité</li> <li>• Positionnement du professionnel dans la communication du service, de l'établissement et de l'institution</li> </ul>
<b>Communication en travail social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication professionnelle formelle et informelle</li> <li>• Usages et pratiques du numérique en travail social</li> <li>• Usages et pratiques du numérique par les publics</li> <li>• Droit à l'information</li> <li>• Communication et respect des droits et des libertés individuelles</li> <li>• La communication avec les familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie et élaboration des écrits professionnels</li> <li>• Méthodes et techniques de communication orale</li> <li>• Supports de communication, de transmission et de partage de l'information (oral, écrit, numérique et multimédia)</li> <li>• Traitement de l'information (analyse, interprétation, exploitation, conservation)</li> <li>• Méthodes et techniques d'animation de réunions</li> <li>• Méthodes d'animation d'équipe et conduite d'entretien</li> <li>• Initiation aux outils et techniques propres aux fonctions d'encadrement (négociation, prise de décision...)</li> </ul>

<p><b>Institution et organisation dans le champ de la petite enfance</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La définition de l'organisation et de l'institution</li> <li>• La dynamique des organisations</li> <li>• Le fonctionnement institutionnel et organisationnel</li> <li>• Le travail d'équipe : statuts, rôles, fonctions, interactions</li> <li>• La communication et dynamique d'équipe</li> <li>• La compréhension des dysfonctionnements d'équipe</li> <li>• Les phénomènes de violence institutionnelle</li> <li>• La connaissance des décrets relatifs aux politiques publiques en direction de la Petite enfance</li> </ul>		
<p><b>Les écrits professionnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types d'écrits</li> <li>• La formalisation des écrits en travail social</li> </ul>		
<p><b>Les réunions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types de réunions</li> <li>• L'analyse et fonctionnement</li> </ul>		
<p><b>Langue vivante étrangère</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication en langue vivante étrangère dans le cadre professionnel</li> <li>• La compréhension d'un texte professionnel en travail social</li> </ul>		

Domaine de formation 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux – 250 heures		
Connaissances théoriques		Positionnement professionnel
		Méthodologie de l'intervention professionnelle
Unités de formation	Contenus de formation	Contenus de formation
<b>Histoire, missions, fonctionnement des institutions du travail social et du secteur associatif en lien avec le secteur de la petite enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation administrative et politique de la France et de l'Europe</li> <li>• Les perspectives européenne et internationale des politiques sociales</li> <li>• La protection sociale</li> <li>• La protection de l'enfance</li> <li>• Les rôles, missions et compétences des collectivités territoriales et des services de l'Etat</li> <li>• Les cultures d'institution, les cultures professionnelles</li> <li>• L'éducation populaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une posture éthique</li> <li>• Analyse des pratiques professionnelles, réflexivité</li> <li>• Analyse de son positionnement professionnel dans le projet et l'action éducative</li> </ul>
<b>La petite enfance dans les politiques sociales en France</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'histoire et évolutions des politiques familiales en direction de la Petite Enfance</li> <li>• L'organisation des systèmes de santé et de protection sociale</li> <li>• La protection de l'enfance, secteur social et médico-social</li> <li>• Les politiques publiques et les législations en interaction avec le domaine de la petite enfance</li> <li>• Les politiques de la Ville</li> <li>• L'économie sociale et solidaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes et outils d'analyse territoriale</li> <li>• Méthodologie de construction de projets multipartenariaux et de réseaux</li> <li>• Méthodologie de développement social</li> <li>• Méthodes et outils de formalisation de sa pratique professionnelle</li> <li>• Méthodes et outils de transmission et de partage de connaissances professionnelles, d'échanges de pratiques et de co-construction de connaissances</li> <li>• Méthodes et techniques de gestion des budgets d'activités</li> <li>• Méthodes et techniques d'animation de réunions</li> <li>• Techniques de recherche documentaire et de veille professionnelle</li> </ul>
<b>Travail en partenariat et en réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'approche territoriale des partenariats et des réseaux</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les partenaires publics et privés et leurs compétences</li> <li>• Les modalités de travail du partenariat</li> <li>• Les modalités de travail des réseaux</li> </ul>		
<p><b>Introduction au droit</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le droit de l'action sociale et des familles</li> <li>• Le droit de la santé publique</li> <li>• Le droit civil et pénal</li> <li>• Le droit du travail</li> <li>• Les droits des étrangers</li> <li>• Les droits fondamentaux de l'enfant</li> </ul>		

ANNEXE III

OBJECTIFS DES PÉRIODES DE FORMATION PRATIQUE

1. Rappel de la volumétrie globale du parcours de formation

FORMATION THÉORIQUE	FORMATION PRATIQUE
1 500 h	2 100 h de formation pratique 60 semaines

2. Tableau récapitulatif de la formation pratique et de ses objectifs

Les périodes de formation pratique réaffirment de façon concrète la dimension professionnelle du dispositif de formation. Elles contribuent à la professionnalisation des étudiants par l'acquisition de compétences construites grâce à la confrontation accompagnée aux réalités du terrain. Les situations pratiques participent au même titre que la formation théorique à l'apprentissage de l'exercice du métier.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION PRATIQUE	OBJECTIFS GÉNÉRAUX
<p>1<sup>re</sup> période de formation pratique: au moins 8 semaines à réaliser au cours des deux premiers semestres; Cette période peut être scindée en deux fois quatre semaines; Cette période peut se dérouler sur deux sites qualifiants La totalité de cette période de formation pratique est effectuée auprès d'un référent professionnel EJE.</p>	<p>Les objectifs de cette première période de formation pratique sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– appréhender les missions d'un service, d'un établissement, d'une institution;</li> <li>– identifier les fonctions et activités de l'EJE;</li> <li>– repérer les caractéristiques d'un territoire et ses acteurs;</li> <li>– repérer les spécificités du public accueilli ou accompagné;</li> <li>– confirmer son projet professionnel.</li> </ul>
<p>2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> périodes de formation pratique d'une durée globale de 52 semaines.</p> <p>Ces périodes peuvent se dérouler sur un, deux ou trois sites qualifiants.</p> <p>Au moins deux tiers de ces périodes de formation pratique doivent être effectués auprès d'un référent professionnel EJE.</p> <p>Il est fortement conseillé, sur la globalité de la volumétrie dédiée aux deuxième et troisième et quatrième périodes de formation pratique, qu'un volume suffisamment conséquent soit prévu sur un même site qualifiant pour garantir la construction effective de la professionnalité.</p>	<p>La finalité de cette période de formation pratique est l'acquisition de compétences en lien avec le référentiel professionnel et la construction d'une identité et d'un positionnement professionnel. En mobilisant les connaissances théoriques dans les situations rencontrées sur le site qualifiant, cette période vise à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– mettre en œuvre une démarche d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille;</li> <li>– s'inscrire dans un travail d'équipe pluri professionnel et pluridisciplinaire;</li> <li>– analyser l'environnement institutionnel, les enjeux interinstitutionnels et partenariaux de coopération et d'inscription dans des réseaux d'acteurs socioprofessionnels;</li> <li>– créer les conditions d'accueil du jeune enfant et de sa famille;</li> <li>– instaurer au quotidien une relation personnalisée avec le jeune enfant et sa famille;</li> <li>– mettre en œuvre un projet éducatif avec le jeune enfant, en lien avec la famille;</li> <li>– créer et animer des activités individuelles ou collectives favorisant le jeu, l'expression, l'autonomie et la socialisation;</li> <li>– élaborer des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes;</li> <li>– rechercher, analyser et partager l'information;</li> <li>– s'inscrire dans une démarche réflexive.</li> </ul>

ANNEXE IV



# Livret de formation

## DESTINE AU JURY

# Diplôme d'Etat

# d'éducateur de jeunes enfants

Etablissement de formation

.....

Nom du candidat : .....

Prénom(s) du candidat : .....



Etablissement de formation :

Candidat :

## LE PRESENT LIVRET COMPREND

- I- Identité du candidat
- II- Informations complémentaires relatives au parcours du candidat et aux certifications antérieures
- III- Présentation et organisation de la formation d'éducateur de jeunes enfants
  - III- 1. Définition de la profession et du contexte d'intervention de l'éducateur de jeunes enfants
  - III- 2. Cadre général de la formation théorique et de la formation pratique
- IV- Organisation et évaluation de la formation pratique
  - IV-1. Cadre général
  - IV-2. Evaluation
- V- Evaluation des domaines de compétences par l'établissement de formation
  - DC1- Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
  - DC2- Action éducative en direction du jeune enfant
  - DC3- Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle
  - DC4- Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux
- VI- Evaluation du parcours de formation de l'étudiant par l'établissement de formation
- VII- Evaluation du parcours de formation par l'étudiant

Ce document est destiné au-à la Président du jury d'examen sous couvert du directeur de l'établissement de formation.

**Cadre juridique:** La formation au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants est encadrée par les articles L. 411-1 à 411-6 et R.451-1 à D.451-8, D. 451-28-1 à D. 451-28-10, D.451-47 et D.451-47-1 du code de l'action sociale et des familles, et l'arrêté SSAA1812298A relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.

Etablissement de formation :

Candidat :

### I - Identité du candidat

Nom du candidat :  
nom de naissance :  
nom d'usage :

Prénom(s) :

Naissance le :                   à :  
  Pays :

Nationalité :

Photo

Diplômes obtenus :

Situation du candidat à l'entrée en formation :

- En recherche d'emploi
- Statut d'étudiant (université, filière) : .....
- Formation initiale
- Formation en cours d'emploi (formation continue)  
Adresse professionnelle (le cas échéant) :
- Autre :

Rémunération :    Oui   Non  
Bourse :            Oui   Non

Le candidat est présenté au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants par l'établissement de formation :

Modalités de préparation à l'examen du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants :

- Formation initiale
- Formation professionnelle continue

Date d'entrée en formation :

Cachet de l'établissement de formation

Signature du directeur  
de l'établissement

Etablissement de formation :

Candidat :

**II - Informations complémentaires relatives au parcours  
du candidat et aux certifications antérieures**

Validation(s) de certification au titre de la possession d'un diplôme :

Préciser le diplôme et sa date d'obtention (joindre la copie de la notification ou du DE) : \_\_\_\_\_

- DC1
- DC2
- DC3
- DC4

Validation(s) de certification au titre d'une précédente présentation au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (joindre la copie de la notification) ou d'un autre diplôme de travail social (TS) de niveau II :

Préciser la date de présentation et la formation complémentaire suivie : \_\_\_\_\_

- DC1
- DC2
- DC3
- DC4

Validation des acquis de l'expérience (V.A.E)

Précise la date de notification de la décision de VAE (joindre la copie de la notification) : \_\_\_\_\_

- DC1
- DC2
- DC3
- DC4

Je soussigné(e)..... en qualité de  
responsable de l'établissement de formation

.....  
certifie que..... bénéficie des validations  
référéncées ci-dessus.

Allègement de formation

- Partiel - indiquer la nature et la durée de l'allègement :

Cachet de l'établissement de formation

Signature du directeur  
de l'établissement

Etablissement de formation :

Candidat :

### **III - Présentation et organisation de la formation d'éducateur de jeunes enfants**

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

#### **III- 1. Définition de la profession et du contexte d'intervention de l'éducateur de jeunes <sup>1</sup>**

L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille.<sup>2</sup>

L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe. Il instaure une relation éducative en adoptant une posture réflexive, c'est-à-dire qu'il questionne sa posture et son intervention et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

L'éducateur de jeunes enfants travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle. En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut coordonner des actions éducatives au sein de la structure. Il est également amené à développer des partenariats avec les professionnels du territoire dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire. Son intervention repose sur des actions éducatives individuelles et collectives.

En veille permanente sur les évolutions du secteur sur lequel il intervient, l'éducateur de jeunes enfants développe une fonction d'expertise éducative et sociale sur la politique de la famille et le champ de la petite enfance.

L'éducateur de jeunes enfants contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant de la naissance à 7 ans, au sein du groupe et dans son environnement. Son intervention vise à favoriser un développement global et harmonieux. En créant un environnement bienveillant, riche et motivant, il permet l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant. Il contribue ainsi à leur éveil, à leur socialisation et à leur inclusion sociale.

L'éducateur de jeunes enfants adapte ses interventions aux différentes populations, favorise le lien social et accompagne à la parentalité

L'éducateur de jeunes enfants instaure une relation et accompagne le jeune enfant dans son développement en coopération avec sa famille et dans son environnement social. Il établit au quotidien une relation personnalisée et respectueuse de l'enfant. Il observe et analyse les situations quotidiennes vécues par l'enfant pour s'ajuster au mieux aux besoins de l'enfant et favoriser ses capacités d'expression, de communication, de socialisation par différentes médiations. Il inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce.

---

<sup>1</sup> Arrêté SSAA1812298A relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants, annexe I (extraits)

<sup>2</sup> Référence : Code de l'action sociale et des familles : articles D.451-47 et D.451-47-1.

Etablissement de formation :

Candidat :

A partir de ses connaissances spécifiques du développement du jeune enfant, il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique et il veille au maintien de la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel de l'enfant.

L'éducateur de jeunes enfants conçoit les modalités d'intervention pour conduire et coordonner l'action éducative au sein de sa structure en inscrivant son accompagnement dans une temporalité qui tient compte des potentialités et du rythme de l'enfant.

En lien avec les cadres institutionnels et des réseaux partenaires, il développe l'action éducative sur le territoire. Il participe à la coordination des accompagnements pluridisciplinaires nécessaires à l'enfant et à sa famille dans le respect de leurs intérêts et de leurs droits.

En émettant des propositions auprès des représentants des politiques sociales et territoriales, il contribue à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance. Il développe un positionnement sur le sens de son action. Il peut construire des actions innovantes spécifiques concernant le développement de l'enfant, la relation parent-enfant et l'accueil du jeune enfant en situation de handicap. Il est amené à développer des actions de prévention en lien avec le domaine de la petite enfance et celui de l'accompagnement à la parentalité.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

### **III-2. Cadre général de la formation théorique et de la formation pratique**

<b>Formation théorique</b>	<b>Formation pratique</b>
1500 h	2100 h de formation pratique 60 semaines

Etablissement de formation :

Candidat :

## **IV - Organisation et évaluation de la formation pratique**

### **IV-1. Cadre général**

La formation pratique est un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel.

La formation pratique est effectuée sous la conduite d'un référent professionnel.

Une convention tripartite conclue entre le responsable du site qualifiant, le référent professionnel et l'établissement de formation précise les engagements réciproques des signataires en rapport avec le projet d'accueil établi par le site qualifiant.

Cette convention précise l'identité des parties concernées, les modalités règlementaires de déroulement et les objectifs de la période de formation pratique définis à partir du référentiel professionnel

Une évaluation de la formation pratique est réalisée par le référent professionnel, au regard des objectifs définis et en lien avec le référentiel de compétences. Cette évaluation traduit l'évolution d'étudiant dans l'acquisition et la mise en œuvre des compétences professionnelles dans un cadre éthique et du respect des personnes, des familles ou des groupes.

### **IV-2. Evaluation**

Les documents d'évaluation pour la durée de la formation pratique sont présentés ci-après.

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation**  
**Période de formation pratique d'au moins 8 semaines effectuée sur site(s) qualifiant(s) au**  
**cours des deux premiers semestres**  
*(document à dupliquer si la formation pratique a été effectuée sur deux sites)*

**Formation au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants**

**Cachet du site qualifiant**

**Cachet de l'établissement de formation**

**Nom et prénom de l'étudiant**

Dates de la formation pratique : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Durée en heures et semaines : \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ semaines

Adresse du site qualifiant :

Nom du service :

Activités du service :

Nom, prénom et coordonnées du responsable du site qualifiant :

Nom, prénom et coordonnées du référent professionnel :

Qualité du référent professionnel (fonction et titre)::



Etablissement de formation :

Candidat :

**Objectifs (à titre indicatif) de la période de la formation pratique prévus à l'annexe III de l'arrêté :**

- Appréhender les missions d'un service, d'un établissement, d'une institution
- Identifier les fonctions et activités de l'éducateur de jeunes enfants
- Repérer les caractéristiques d'un territoire et ses acteurs
- Repérer les spécificités du public accueilli ou accompagné
- Confirmer son projet professionnel

**Précisions sur les objectifs retenus/complémentaires formulés après concertation avec l'étudiant au regard de son projet et avec le responsable du site qualifiant :**

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation de la période de formation pratique par le référent professionnel**

Le

à

Responsable du site qualifiant

Référent professionnel

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation**  
**2<sup>ème</sup> Période de formation pratique sur site qualifiant**  
*(document à dupliquer si la formation pratique a été effectuée sur deux sites)*

**Formation au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants**

**Cachet du site qualifiant**

**Cachet de l'établissement de formation**

**Nom et prénom de l'étudiant :**

**Année d'études :**

Dates de la formation pratique : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Durée en heures et semaines : \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ semaines

Adresse du site qualifiant :

Nom du service :

Activités du service :

Nom, prénom et coordonnées du responsable du site qualifiant :

Nom, prénom et coordonnées du référent professionnel :

Qualité du référent professionnel (fonction et titre)::

Etablissement de formation :

Candidat :

**Objectifs (à titre indicatif) de la période de la formation pratique prévus à l'annexe III de l'arrêté:**

- Mettre en œuvre une démarche d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- S'inscrire dans un travail d'équipe pluriprofessionnel et pluridisciplinaire
- Analyser l'environnement institutionnel, les enjeux interinstitutionnels et partenariaux de coopération et d'inscription dans des réseaux d'acteurs socioprofessionnels
- Créer les conditions d'accueil du jeune enfant et de sa famille
- Instaurer au quotidien une relation personnalisée avec le jeune enfant et sa famille
- Mettre en œuvre un projet éducatif avec le jeune enfant, en lien avec la famille
- Créer et animer des activités individuelles ou collectives favorisant le jeu, l'expression, l'autonomie et la socialisation
- Elaborer des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes
- Rechercher, analyser et partager l'information
- S'inscrire dans une démarche réflexive

**Précisions sur les objectifs retenus/complémentaires formulés après concertation avec l'étudiant au regard de son projet et avec le responsable du site qualifiant :**

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation de la période de formation pratique par le référent professionnel**

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation de la période de formation pratique par l'étudiant**

Le            à

Responsable du site qualifiant

Référent professionnel

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation**  
**3<sup>ème</sup> période de formation pratique sur site qualifiant**

*(document à dupliquer si la formation pratique a été effectuée sur plusieurs sites)*

**Formation au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants**

**Cachet du site qualifiant**

**Cachet de l'établissement de formation**

**Nom et prénom de l'étudiant**

**Année d'étude :**

Dates de la formation pratique : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Durée en heures et semaines : \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ semaines

Adresse du site qualifiant :

Nom du service :

Activités du service :

Nom, prénom et coordonnées du responsable du site qualifiant :

Nom, prénom et coordonnées du référent professionnel :

Qualité du référent professionnel : (fonction et titre):

Etablissement de formation :

Candidat :

**Objectifs (à titre indicatif) de la période de la formation pratique prévus à l'annexe III de l'arrêté :**

- Mettre en œuvre une démarche d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- S'inscrire dans un travail d'équipe pluri professionnel et pluridisciplinaire
- Analyser l'environnement institutionnel, les enjeux interinstitutionnels et partenariaux de coopération et d'inscription dans des réseaux d'acteurs socioprofessionnels
- Créer les conditions d'accueil du jeune enfant et de sa famille
- Instaurer au quotidien une relation personnalisée avec le jeune enfant et sa famille
- Mettre en œuvre un projet éducatif avec le jeune enfant, en lien avec la famille
- Créer et animer des activités individuelles ou collectives favorisant le jeu, l'expression, l'autonomie et la socialisation
- Elaborer des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes
- Rechercher, analyser et partager l'information
- S'inscrire dans une démarche réflexive

**Précisions sur les objectifs retenus/complémentaires formulés après concertation avec l'étudiant au regard de son projet et avec le responsable du site qualifiant :**



Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation de la période de formation pratique par le référent professionnel**

Empty box for evaluation of the practical training period by the professional referent.

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation de la période de formation pratique par l'étudiant**

Le

à

Responsable du site qualifiant

Référent professionnel

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation**  
**4<sup>ème</sup> période de formation pratique sur site qualifiant**

*(document à dupliquer si la formation pratique a été effectuée sur plusieurs sites)*

**Formation au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants**

**Cachet du site qualifiant**

**Cachet de l'établissement de formation**

**Nom et prénom de l'étudiant**

**Année d'étude :**

Dates de la formation pratique : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Durée en heures et semaines : \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ semaines

Adresse du site qualifiant :

Nom du service :

Activités du service :

Nom, prénom et coordonnées du responsable du site qualifiant :

Nom, prénom et coordonnées du référent professionnel :

Qualité du référent professionnel : (fonction et titre):

Etablissement de formation :

Candidat :

**Objectifs (à titre indicatif) de la période de la formation pratique prévus à l'annexe III de l'arrêté :**

- Mettre en œuvre une démarche d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- S'inscrire dans un travail d'équipe pluri professionnel et pluridisciplinaire
- Analyser l'environnement institutionnel, les enjeux interinstitutionnels et partenariaux de coopération et d'inscription dans des réseaux d'acteurs socioprofessionnels
- Créer les conditions d'accueil du jeune enfant et de sa famille
- Instaurer au quotidien une relation personnalisée avec le jeune enfant et sa famille
- Mettre en œuvre un projet éducatif avec le jeune enfant, en lien avec la famille
- Créer et animer des activités individuelles ou collectives favorisant le jeu, l'expression, l'autonomie et la socialisation
- Elaborer des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes
- Rechercher, analyser et partager l'information
- S'inscrire dans une démarche réflexive

**Précisions sur les objectifs retenus/complémentaires formulés après concertation avec l'étudiant au regard de son projet et avec le responsable du site qualifiant :**

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation de la période de formation pratique par le référent professionnel**

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation de la période de formation pratique par l'étudiant**

Le

à

Responsable du site qualifiant

Référent professionnel

Etablissement de formation :

Candidat :

**V - Evaluation du parcours de l'étudiant dans l'acquisition des compétences par  
l'établissement de formation  
Compétences visées prévues à l'annexe I de l'arrêté**

**DC1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille**

**Accueil et accompagnement centré sur le jeune enfant**

- Mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil
- Favoriser le développement global du jeune enfant
- Concevoir et mettre en œuvre les conditions favorisant le jeu, l'expression, l'accès à la culture et les processus d'autonomisation du jeune enfant
- Accompagner et soutenir les processus de socialisation de l'enfant du jeune enfant
- Créer les conditions de l'observation de l'enfant du jeune enfant et du groupe
- Animer un groupe en fonction du contexte et de l'âge des jeunes enfants
- Développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux

**Accueil et accompagnement de la famille**

- Mettre en œuvre des pratiques d'accueil et d'accompagnement adaptées au jeune enfant et à sa famille
- Construire une cohérence éducative entre la famille et la structure
- Analyser et soutenir les liens entre les jeunes enfants et les parents
- Reconnaître et faciliter la fonction parentale
- Organiser une transmission d'informations pour permettre une continuité des soins au jeune enfant
- Accueillir les familles au sein de la structure
- Impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure
- Coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant
- Contribuer à la cohérence de l'action éducative dans une continuité éducative entre l'environnement familial et institutionnel
- Concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des parents

**Organisation des espaces d'accueil**

- Aménager des espaces sécurisants dans lesquels le jeune enfant peut explorer son environnement, s'exprimer librement et être acteur de son activité
- Aménager des espaces d'accueil, d'échange entre les parents et les professionnels et les parents entre eux

Etablissement de formation :

Candidat :

**Evaluation de la progression dans l'acquisition des compétences :**

Evaluation réalisée par (nom et qualité) :  
Date, signature et cachet de l'établissement de formation



Etablissement de formation :

Candidat :

**DC2 : Action éducative en direction du jeune enfant**

- Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités du jeune enfant
- Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte
- Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant
- Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe
- Concevoir l'action éducative dans une dimension pluriprofessionnelle
- Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluriprofessionnelle
- Evaluer une action éducative
- Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale

**Evaluation de la progression dans l'acquisition des compétences :**

Evaluation réalisée par (nom et qualité) :  
Date, signature et cachet de l'établissement de formation

Etablissement de formation :

Candidat :

**DC3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle**

- Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille
- Organiser et mener des réunions
- Communiquer avec les familles
- Créer des supports de communication adaptés aux destinataires
- Rédiger des écrits professionnels
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

**Evaluation de la progression dans l'acquisition des compétences :**

Evaluation réalisée par (nom et qualité) :  
Date, signature et cachet de l'établissement de formation

Etablissement de formation :

Candidat :

**DC4 : Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux**

- Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles
- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique
- Représenter le service, l'établissement, l'institution
- Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales
- Contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources
- Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance
- Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil
- Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la petite enfance

**Evaluation de la progression dans l'acquisition des compétences :**

Evaluation réalisée par (nom et qualité) :  
Date, signature et cachet de l'établissement de formation

Etablissement de formation :

Candidat :

**VI- Evaluation du parcours de formation de l'étudiant  
par l'établissement de formation**

Cette partie est à compléter par un formateur membre de l'équipe pédagogique au vu de l'appréciation globale du parcours de l'étudiant (formation pratique sur site(s) qualifiant(s) et formation théorique en établissement de formation). Elle doit faire ressortir les acquisitions dans les quatre domaines de compétences définis pour le diplôme d'éducateur de jeunes enfants.

Etablissement de formation :

Candidat :

**VII- Evaluation du parcours de formation par l'étudiant**

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the student's evaluation of their training journey.

ANNEXE V

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Conduire une démarche de questionnement et de positionnement</p>	<p>Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective</p>	<p>Présentation d'une situation d'accueil ou d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille ou de son représentant à partir d'une situation de stage</p>	<p>Etablissement de formation</p> <p>Ecrit de 8 à 10 pages</p> <p>Coefficients : Ecrit : 1</p> <p>Soutenance orale : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn</p> <p>Présentation : 10 mn</p> <p>Echanges : 20 mn</p>	<p>Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p><b>Objectifs généraux :</b></p> <p>Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique</p> <p>Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche</p> <p>Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <p>Analyser l'influence du contexte institutionnel et du projet éducatif</p> <p>Présenter et argumenter un positionnement professionnel et questionner une situation d'accueil et d'accompagnement concernant le jeune enfant et sa famille</p> <p>Co-construire des propositions d'accueil et d'accompagnement ajustées en direction des enfants et de leurs familles</p>	<p>Mémoire de pratique professionnelle</p>	<p>Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale</p>	<p>Epreuve en centre d'examen organisée par la DRJSCS</p> <p>Ecrit de 40 à 45 pages (hors annexes)</p> <p>Coefficients : Ecrit : 1</p> <p>Soutenance orale : 1</p> <p>Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat.</p>	<p>Soutenance orale : 40 mn</p> <p>Présentation : 10 mn</p> <p>Echanges : 30 mn</p>	<p>Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

Certification du DC 1 : moyenne des 4 notes

**Modalités de certification du DC 2 – Action éducative en direction du jeune enfant**

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser l'action éducative menée</li> <li>Mobiliser des connaissances théoriques en lien avec les champs disciplinaires</li> <li>Mobiliser la méthodologie de la conception et de la conduite de l'action éducative en direction du jeune enfant</li> <li>Analyser son positionnement professionnel dans l'action éducative</li> </ul>	<p><b>Dossier d'actions éducatives</b></p>	<p>Présentation par l'étudiant de son livret de formation accompagné d'une note d'analyse réflexive réalisée en troisième année sur son parcours de formation</p>	<p>Etablissement de formation</p> <p>3 travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture...) intégrés au livret de formation</p> <p>1 note d'analyse réflexive de 2 pages</p> <p>Présentation écrite et soutenue orale</p> <p>Coefficients : Ecrit : 1 Soutenanceorale : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn</p> <p>Présentation : 10 mn</p> <p>Echanges : 20 mn</p>	<p>Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser ses connaissances en matière de santé et de prévention</li> <li>Adapter son positionnement en matière de conduite à tenir sur des situations professionnelles relatives à la santé et à la prévention</li> </ul>	<p><b>Démarche de santé et de prévention</b></p>	<p>Analyse d'une démarche de santé et de prévention</p>	<p>Etablissement de formation</p> <p>A partir d'un dossier documenté transmis par l'établissement de formation</p> <p>Coefficient : Soutenanceorale 1</p>	<p>Soutenance orale : 2h30</p> <p>Préparation : 2h</p> <p>Présentation : 10 mn</p> <p>Echanges : 20 mn</p>	<p>Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

**Certification du DC 2 : moyenne des 3 notes**

**Modalités de certification du DC 3 – Travail en « quipz pluriprofessionnelle et communication professionnelle**

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examinateurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre et questionner une situation de communication professionnelle</li> <li>Mobiliser les connaissances en matière de cadre organisationnel, juridique et budgétaire</li> </ul>	<p><b>Elaboration d'une communication professionnelle</b></p>	<p>A partir du dossier de présentation de l'épreuve « Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective », élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible.</p>	<p>Etablissement de formation</p> <p>Coefficient : Soutenance orale : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn</p> <p>Présentation : 10 mn</p> <p>Echanges : 20 mn</p>	<p>Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter sa communication à un destinataire cible</li> <li>Mobiliser des supports de communication adaptés</li> <li>Argumenter ses choix de communication</li> </ul>	<p><b>Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles</b></p>	<p>Dossier élaboré à partir de pratiques professionnelles sur les enjeux du travail d'équipe permettant de montrer les liens entre les dynamiques institutionnelles et le travail d'équipe et l'accompagnement des jeunes enfants et leurs familles</p>	<p>Etablissement de formation</p> <p>Dossier de 8 à 10 pages</p> <p>Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn</p> <p>Présentation : 10 mn</p> <p>Echanges : 20 mn</p>	<p>Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

**Certification du DC 3 : moyenne des 3 notes**



**Modalités de certification du DC 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux**

<b>Objectifs de l'épreuve</b> Evaluer la capacité du candidat à : Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer en situation professionnelle Utiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial en situation professionnelle (politiques sociales et dispositifs)	<b>Intitulé de l'épreuve</b> Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale	<b>Définition de l'épreuve</b> Dossier individuel ou collectif à partir d'un questionnement de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en stage permettant une analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs	<b>Cadre de l'épreuve et lieu</b> Etablissement de formation Ecrit de 8 à 10 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale : 1	<b>Durée de l'épreuve</b> Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	<b>Examineurs, correcteurs</b> Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Connaître les politiques sociales Se positionner dans un travail partenarial	<b>Contrôle de connaissances</b>	Epreuve mobilisant les connaissances des politiques sociales et présentant une proposition d'action partenariale ou d'aide à la décision	Etablissement de formation Coefficient : Ecrit : 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

**Certification du DC 4 : moyenne des 3 notes**

ANNEXE VI

ATTESTATION DESCRIPTIVE DU PARCOURS SUIVI

**Formation préparatoire au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants**

Le directeur de l'établissement de formation :

Atteste que

INFORMATIONS SUR L'ÉTUDIANT	
Nom(s) patronymique:	
Prénom(s):	
Date de naissance:	
Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible):	

À accompli un parcours de formation dont le descriptif figure dans l'annexe jointe (annexe a)

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FORMATION:	
Autorités responsables de la formation et de la certification	Pour la formation: Ministère chargé des affaires sociales Ministère chargé de l'enseignement supérieur  Pour la certification: Ministère chargé des affaires sociales
Conditions d'accès à la formation	Dossier de candidature et entretien pour les candidats devant remplir au moins une des conditions suivantes: <i>a) Être titulaire du baccalauréat;</i> <i>b) Ou être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV;</i> <i>c) Ou bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.</i>
Durée du parcours complet	6 semestres
Niveau du diplôme	Diplôme du premier cycle au grade de licence Niveau II du RNCP 180 crédits européens
Le diplôme d'État atteste de la maîtrise de quatre domaines de compétences (DC)	DC 1: Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille DC 2: Action éducative en direction du jeune enfant DC 3: Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle DC 4: Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Année académique

Fait à

le

Attestation délivrée en application des dispositions de l'article 7 de l'arrêté SSAA1812298A au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.

ANNEXE A

DESCRIPTIF DU PARCOURS SUIVI

INFORMATIONS SUR L'ÉTUDIANT	
Nom(s) patronymique:	
Prénom(s):	
Date de naissance:	
Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible):	
Domaines de compétences validés préalablement l'entrée en formation (suite au positionnement des acquis conformément à l'article 5 de l'arrêté SSAA1812298A relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants)	DC1 <input type="checkbox"/> DC2 <input type="checkbox"/> DC3 <input type="checkbox"/> DC4 <input type="checkbox"/> Précision(s) sur les raisons justifiant la validation de ces DC

SEMESTRE 1    2    3    4    5    6 (entourer le choix)

INTITULÉS DES MODULES de formation	DOMAINES DE COMPÉTENCES correspondants	CRÉDITS EUROPÉENS correspondants

Date

Cachet

Signature

Attestation délivrée en application des dispositions de l'article 7 de l'arrêté SSAA1812298A relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants

ANNEXE VII

SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME		
1.1	Nom(s) patronymique:	
1.2	Prénom(s):	
1.3	Date de naissance:	
1.4	Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible):	

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLÔME		
2.1	Intitulé du diplôme	Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants
2.2	Principaux domaines d'études couverts par le diplôme	Science humaines et sociales, droit, économie Méthode et techniques professionnelles en travail social Connaissances des politiques sociales (enjeux, interactions, acteurs, dispositifs...) Analyse pluridisciplinaire des situations individuelles, collectives et de territoire
2.3	Nom et statut de l'autorité ayant délivré le diplôme	Ministère chargé des affaires sociales
2.4	Date de délivrance du diplôme/cachet de l'autorité	
2.5	Nom et statut de l'établissement dispensant la formation	
2.6	Langue(s) de formation/d'examen	

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DE DIPLÔME		
3.1	Niveau du diplôme	Diplôme du premier cycle au grade de licence Niveau II du RNCP 180 crédits européens
3.2	Durée officielle du programme	6 semestres
3.3	Conditions d'accès	Dossier de candidature et entretien pour les candidats devant remplir au moins une des conditions suivantes: a) Être titulaire du baccalauréat; b) Ou être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV; c) Ou bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RÉSULTATS OBTENUS		
4.1	Organisation des études	(régime de formation de l'étudiant) <input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> continue

4.2	Exigences du programme	<p>Le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants atteste des compétences requises pour accompagner des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale, en lien avec leur famille.</p> <p>L'éducateur de jeunes enfants intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de l'enfant, de ses représentants légaux et du groupe. Il instaure une relation éducative en adoptant une posture réflexive, c'est-à-dire qu'il questionne sa posture et son intervention et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.</p> <p>L'éducateur du jeune enfant exerce les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– instauration de la relation et accompagnement du jeune enfant en coopération avec sa famille et dans son environnement social</li> <li>– élaboration et mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant en coopération avec sa famille</li> <li>– conception et conduite de l'action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle</li> <li>– élaboration de l'action éducative en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires</li> <li>– contribution à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance</li> </ul> <p>Pour exercer ces fonctions, les compétences visées sont :</p> <p><b>Domaine de compétences 1 - Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille</b></p> <p><i>Accueil et accompagnement centré sur le jeune enfant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil</li> <li>– favoriser le développement global du jeune enfant</li> <li>– concevoir et mettre en œuvre les conditions favorisant le jeu, l'expression, l'accès à la culture et les processus d'autonomisation du jeune enfant</li> <li>– accompagner et soutenir les processus de socialisation de l'enfant du jeune enfant</li> <li>– créer les conditions de l'observation de l'enfant du jeune enfant et du groupe</li> <li>– animer un groupe en fonction du contexte et de l'âge des jeunes enfants</li> <li>– développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux</li> </ul> <p><i>Accueil et accompagnement de la famille :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– mettre en œuvre des pratiques d'accueil et d'accompagnement adaptées au jeune enfant et à sa famille</li> <li>– construire une cohérence éducative entre la famille et la structure</li> <li>– analyser et soutenir les liens entre les jeunes enfants et les parents</li> <li>– reconnaître et faciliter la fonction parentale</li> <li>– organiser une transmission d'informations pour permettre une continuité des soins au jeune enfant</li> <li>– accueillir les familles au sein de la structure</li> <li>– impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure</li> <li>– coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant</li> <li>– contribuer à la cohérence de l'action éducative dans une continuité éducative entre l'environnement familial et institutionnel</li> <li>– concevoir et mettre en œuvre des actions favorisant la participation des parents</li> </ul> <p><i>Organisation des espaces d'accueil :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– aménager des espaces sécurisants dans lesquels le jeune enfant peut explorer son environnement, s'exprimer librement et être acteur de son activité</li> <li>– aménager des espaces d'accueil, d'échange entre les parents et les professionnels et les parents entre eux</li> </ul> <p><b>Domaine de compétences 2 - Action éducative en direction du jeune enfant</b></p> <p>Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et aux capacités du jeune enfant</p> <p>Organiser des repères spatio-temporels adaptés au contexte</p> <p>Mettre en place des actions qui facilitent la dynamique collective en respectant l'individualité du jeune enfant</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant</p> <p>Impulser l'élaboration et la conduite de l'action éducative au sein d'une équipe</p> <p>Concevoir l'action éducative dans une dimension pluriprofessionnelle</p> <p>Coordonner l'action éducative avec l'équipe pluriprofessionnelle</p> <p>Évaluer une action éducative</p> <p>Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale</p> <p><b>Domaine de compétences 3 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle</b></p> <p>Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille</p> <p>Organiser et mener des réunions</p> <p>Communiquer avec les familles</p> <p>Créer des supports de communication adaptés aux destinataires</p> <p>Rédiger des écrits professionnels</p> <p>S'inscrire dans un travail d'équipe</p> <p>Mener des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles, des enfants et des partenaires</p> <p>Appréhender et mobiliser l'environnement numérique</p> <p><b>Domaine de compétences 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux :</b></p> <p>Contribuer à l'analyse et à l'évolution des pratiques professionnelles</p> <p>S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques</p> <p>Décliner les orientations et les missions de la structure au travers du projet social, éducatif et pédagogique</p> <p>Représenter le service, l'établissement, l'institution</p> <p>Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales</p> <p>Contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires et les institutions ressources</p> <p>Développer une veille professionnelle sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance</p> <p>Contribuer à des projets de développement de modes d'accueil</p> <p>Conduire des groupes de travail sur des thématiques liées à la Petite enfance</p>
-----	------------------------	---

4.3	Précisions sur le programme		
	Enseignements/modules de formation	Domaine de compétences	Crédits ECTS
SEMESTRE 1			
SEMESTRE 2			
SEMESTRE 3			
SEMESTRE 4			
SEMESTRE 5			
SEMESTRE 6			
<b>Épreuves de certification</b>			
Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective (écrit et oral) Mémoire de pratique professionnelle (écrit et oral)		DC 1	
Dossier d'actions éducatives (présentation écrite et soutenance orale) Démarche de santé et de prévention (oral)		DC 2	
Élaboration d'une communication professionnelle (écrit) Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles (présentation écrite et soutenance orale)		DC 3	
Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale (présentation écrite et soutenance orale) Contrôle de connaissances (écrit)		DC 4	
	Total	6 semestres	180
4.3.1	Enseignements complémentaires (éventuellement)		

**4.4. Système de notation, et si possible informations concernant la répartition des notes: NON APPLICABLE**

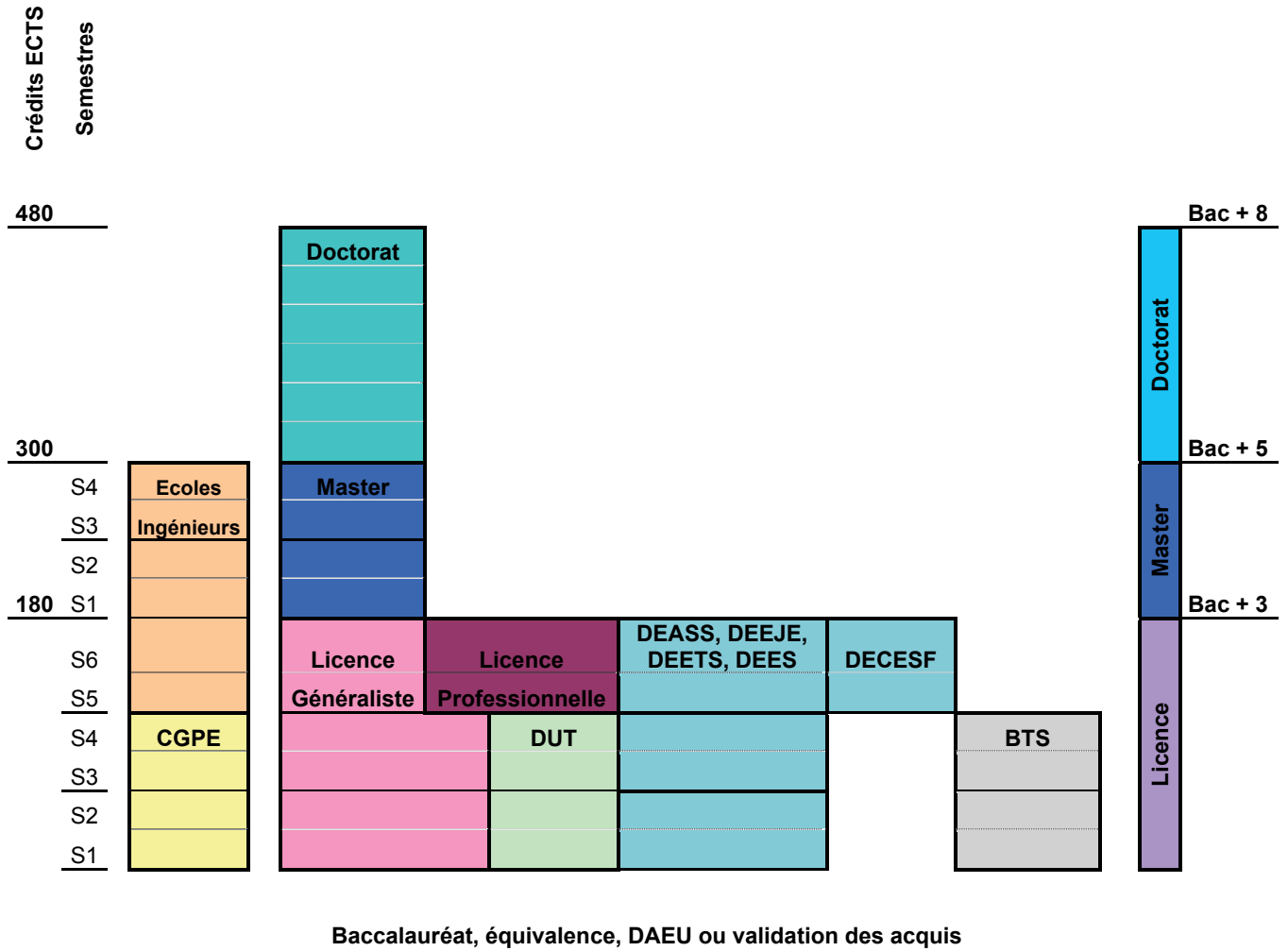
**4.5. Classification générale du diplôme: Non applicables (mentions)**

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME		
5.1	Accès à un niveau d'études supérieur:	Admission sur dossier: Master 1 Admission sur épreuves: CAFDES Admission sur dossier et entretien: DEIS
5.2	Statut professionnel (si applicable)	RNCP: niveau 2 Niveau européen: 6

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
6.1	Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant:	6.1.1 Lieux de formation pratique: - première période de formation pratique (au moins 8 semaines /sur un ou deux sites qualifiants):  - deuxième, troisième et quatrième périodes de formation pratique (44 semaines au total):  6.1.2 Séjour(s) à l'étranger:  6.1.3 Régime des études:
6.2	Autres sources d'information	Site internet de l'établissement:  Site internet du ministère:

7. CERTIFICATION DU SUPPLÉMENT		
7.1	Date:	
7.2	Signature	
7.3	Qualité du signataire	
7.4	Tampon ou cachet officiel	

8. INFORMATION SUR LE SYSTÈME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR





ANNEXE VIII

PLAN DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE DE FORMATION SOCIALE  
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE R.451-28-3 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Cette demande d'autorisation d'ouverture de formation ne constitue pas une demande de soutien financier et ne se substitue pas à l'agrément prévu à l'article R.451-5 du code de l'action sociale et des familles.

**1. Identité de la formation**

1.1. Établissement :

*Nom de l'établissement, adresse, numéro de téléphone*

1.2. Délocalisation(s) éventuelle(s) :

*Préciser les sites géographiques où sont dispensés les enseignements*

1.3. Directeur d'établissement :

*Nom du directeur d'établissement, adresse électronique, numéro de téléphone*

1.4. Recensement d'un conventionnement avec un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) :

*Préciser l'existence d'un conventionnement liant l'établissement de formation à un EPSCP partenaire, et avec quelle université ou quel établissement, quelle UFR (au sens de l'article 33 de la loi n° 2013-660 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche – article L. 612-3 du code de l'éducation).*

1.5. Partenariats éventuels :

*Partenariats académiques (EPLE, universités), professionnels, régionaux, nationaux ou internationaux*

1.6. Diplôme(s) d'État proposé(s) :

1.7. Responsable(s) de la formation pour chaque diplôme proposé :

*Nom, adresse électronique, numéro de téléphone*

**2. Présentation de l'établissement et de l'offre de formation actuelle**

2.1. L'établissement :

- historique de l'établissement*
- contexte économique et social du territoire*
- ressources matérielles de l'établissement*

2.2. Offre de formation actuelle :

- offre de formation actuelle proposée*
- historique de l'offre de formation en travail social*
- bref descriptif (objectifs professionnels)*
- place de la formation dans le contexte régional et national*
- nature et contenu d'un conventionnement liant l'établissement à un EPSCP partenaire (joindre convention en cours) (Joindre une annexe relative aux effectifs et au suivi des étudiants)*

**3. Projet pédagogique et parcours de formation proposé(s)**

Éléments attendus :

- offre de formation envisagée*
- articulation des formations avec des formations de même niveau (à l'échelle de l'établissement ou inter établissements)*
- justification des formations choisies (vivier d'enseignants, de formateurs, contexte local, historique de l'établissement,...)*
- positionnement de l'offre de formation menant au diplôme du premier cycle au grade de licence dans l'offre globale de l'établissement et à l'échelle académique et régionale (dans le cadre du bac – 3, bac + 3)*
- effectifs prévisionnels d'étudiants*

#### 4. Pilotage de la formation

Eléments attendus :

- la liste des enseignants/formateurs issus du **monde professionnel** (en indiquant leur origine, niveau de responsabilité, titres détenus); la liste des enseignants/formateurs issus du **monde académique** avec leur statut et leur appartenance (en précisant leur rôle et leurs responsabilités dans l'équipe pédagogique)
- la liste/part des **enseignants-chercheurs** issus d'établissements d'enseignement supérieur intervenant dans la nouvelle formation (à partir du conventionnement Etablissements/EPSCP conclu)
- **l'adossement à la recherche** : publications du corps enseignant et des intervenants, part des docteurs et des HDR dans la formation, laboratoires de recherche
- la **mutualisation** des enseignements au sein de la formation, avec d'autres formations de l'établissement, avec d'autres établissements, dans le cadre du conventionnement établissement/EPSCP
- l'existence de relations formalisées avec le monde professionnel concerné (au travers de conférences, ateliers et forums associant des professionnels du secteur du travail social)

#### 5. Modalités de mise en œuvre du cursus conduisant au nouveau diplôme

Eléments attendus :

- description de la **démarche qualité** et **d'évaluation des enseignements** (conséquences pour l'amélioration de la formation). L'autoévaluation doit être pilotée au niveau des instances de direction des établissements comme outil d'appropriation de la formation.
- constitution et rôle des **instances de représentations des usagers, des professionnels et des personnalités extérieures**.
- existence d'un dispositif de **suivi de cohorte et d'insertion des diplômés** : permet de vérifier l'adéquation entre les objectifs annoncés en termes de compétences attendues et de métiers visés et les taux d'insertion ou de poursuite d'études des étudiants.
- existence de modalités pédagogiques permettant l'accueil et **l'accompagnement de publics diversifiés, garantissant le droit à l'égalité des chances** (étudiants en situation de handicap, publics défavorisés).
- mise en place de dispositifs **d'aide à la réussite** : informations des étudiants au cours de la formation, accompagnement par des enseignants-référents ou autres modalités, prise en charge des étudiants ayant des difficultés pédagogiques.
- mise en place de dispositifs **d'aide à l'orientation** : organisation et efficacité des passerelles, procédures de réorientation et d'accompagnement de la mobilité.
- **ouverture internationale** : politique conduite au niveau de l'établissement et de la formation, effectif et profil des étudiants concernés par les flux entrants et sortants.
- recours aux **technologies de l'information et de la communication** et place du numérique dans l'organisation de la formation.
- **transparence des informations** sur l'offre de formation (site web, livret étudiant, affichages, réunions lors de périodes charnières du cursus).

**Pour les établissements placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur, avis du recteur sur la capacité de l'établissement à mettre en œuvre le cursus conduisant au diplôme :**

**Pour les établissements qui ne sont pas placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur, avis du préfet de région et du recteur sur la capacité de l'établissement à mettre en œuvre le cursus conduisant au diplôme<sup>1</sup> :**

<sup>1</sup> Conformément à l'article R.451-28-3 du code de l'action sociale et des familles.